



N° 219

# L'Actu

## CAHAGNAISE

*Lettre d'information municipale*

Avril / mai 2023

### SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les actus municipales
- Les infos municipales
- Le mot des Assos

### HORAIRES

Lundi : 9h – 12h  
Mardi : 9h – 12h  
et 16h – 19h  
Jeudi : 9h – 12h  
Vendredi : 9h – 12h

### CONTACTS

**Téléphone :**  
02.31.77.58.46  
**Email :**  
mairie@cahagnes.fr  
**Facebook :**  
Mairie de Cahagnes  
**Site internet :**  
[www.cahagnes.fr](http://www.cahagnes.fr)

### NUMÉROS D'urgences

Pompiers : 18  
Gendarmerie : 17  
Urgences médicales : 15  
SOS violences  
conjugales : 39.19  
Infos COVID : 116.117

## Le Mot du Maire

Chères Cahagnaises, chers Cahagnais,

Le joli mois de Mai n'est pas seulement celui du muguet porte-bonheur mais aussi un mois placé sous le signe des festivités pour notre commune avec la traditionnelle Fête de l'Ascension, si chère à tous, petits et grands. Ce grand moment convivial fédère habitants et visiteurs autour de ses animations tout au long du week-end et du feu d'artifice. La commune a d'ailleurs souhaité augmenter sa subvention auprès du Comité des Fêtes cette année.

Le budget de la commune a été voté le 13 avril (voir détail pages suivantes) et nous avons décidé de maintenir le même taux d'imposition que l'an dernier.

Les inscriptions à la Rochambelle 2023 ont été closes très rapidement et nous n'avons hélas pas eu le temps de constituer notre équipe de Cahagnaises dans les délais. Même si nous le déplorons, cela montre que cet événement rencontre un grand succès. Nous devons anticiper davantage l'an prochain !

Nous remercions les habitants hors bourg, qui sont venus chercher leur numéro de plaque et leur certificat d'adressage lors des permanences de distribution. Les retardataires sont invités à se rendre en mairie au plus vite pour se mettre en conformité.

Le nouveau chalet au plan d'eau est en voie d'achèvement. La sécurisation du site et un nettoyage permettront de se réapproprier ce lieu pour les beaux jours.

Des actes d'incivilité ont été constatés sur un panneau de randonnée, des poubelles, des dépôts sauvages en campagne et aux abords du container à verre, ce qui est très regrettable. Nous invitons chacun au plus grand respect pour une meilleure image de notre commune.

Beau printemps à toutes et tous, bonne lecture.

Guillaume DUJARDIN

#### Vos référents communaux :

**Voirie :** Guillaume DUJARDIN ..... Tél : 06.81.64.06.23  
**Eau :** Jean Marie MAHIEU..... Tél : 06.29.70.82.46  
**Électricité :** Sébastien KOSLOFF ..... Tél : 06.62.54.02.25  
**Logements communaux :** Pascale GASNIER-MENANTEAU..... Tél : 06.08.07.39.70  
**Groupe scolaire :** Mme Karine FRANÇOIS ..... Tél : 06.58.66.82.87  
**Frelons asiatiques :** M. Philippe LEMARDELÉ ..... Tél : 06.19.33.01.80

### RÉUNION DE CONSEIL DU 13 AVRIL 2023

**Etaient présents :**

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean-Marie MAHIEU, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF et Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux ;

**Était absent :** M. Frédéric THOMASSE.

Secrétaires de séance : Mmes Sandra LEMARCHAND et Pascale GASNIER-MENANTEAU.

### RÉUNION DE CONSEIL DU 2 MAI 2023

**Etaient présents :**

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF et Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux ;

**Etaient absentes et représentées :**

Mme Sandra LEMARCHAND a donné pouvoir à Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU

Mme Catherine MOUTEL a donné pouvoir à M. Sébastien KOSLOFF.

**Était absent et excusé :** M. Jean-Marie MAHIEU.

**Était absent :** M. Frédéric THOMASSE.

Secrétaires de séance : Mmes Pascale GASNIER-MENANTEAU et Karine FRANÇOIS.

### BUDGET

**Compte de gestion et compte administratif 2022 : adoptés à l'unanimité**

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Ce compte de gestion est fourni par la Trésorerie. Il concerne l'ensemble des écritures comptables effectuées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022.

La section de fonctionnement concerne les charges courantes.

La section d'investissement concerne les acquisitions de matériels ainsi que les travaux de rénovation. Les déficits et les excédents sont expliqués par section avant de procéder au vote.

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire.

Résultat définitif : 599 852,86€

**Budget primitif 2023**

BP ANNEE 2023	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 631 564,00 €	1 631 564,00 €
INVESTISSEMENT	838 458,70 €	838 458,70 €

## **Section Fonctionnement - dépenses**

Charges à caractère général (chapitre 11) : une augmentation de 100 000€ est prévue par rapport à 2022 compte tenu du coût des énergies, de la location de vêtements de travail homologués pour les agents techniques et de l'éventuelle location de robots tonte pour l'entretien du terrain de foot. Le contrat d'assurance renouvelé pour 5 ans a été réévalué fortement en raison des sinistres passés et notamment l'incendie du chalet de la Vallée de Craham. Il a été demandé à notre assureur de mettre à jour le contrat sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Charges de personnels et frais assimilés (chapitre 12) : elles restent dans les mêmes proportions et tiennent compte d'une éventuelle revalorisation de leur grille indiciaire en juillet.

Charges de gestion courante (chapitre 65) : la contribution pour le SIVOM a augmenté de 7 000€. Compte tenu du transfert du gymnase de Caumont à PBI, une somme de 26 000€ est due et a été répartie entre les communes membres.

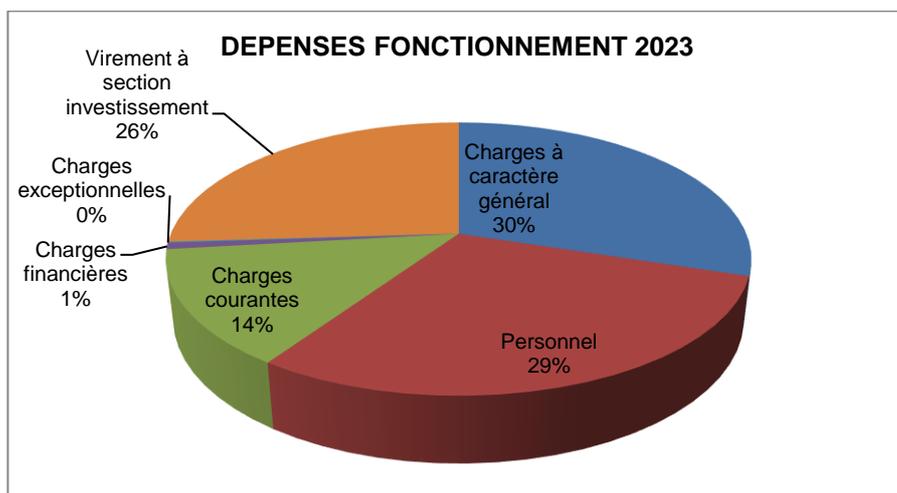
Charges financières (chapitre 66) : 3 prêts sont toujours en cours.

Groupe scolaire (fin en 2035) – aménagement du centre bourg (fin en 2039) – centre d'accueil (fin en 2031).

Virement à la section d'investissement (dépenses d'ordre) : 421 328 ,00€

Total des dépenses réelles : 1 210 236,00€

BP ANNEE 2023	DEPENSES FONCTIONNEMENT
<b>Charges à caractère général</b>	485 770,00 €
<b>Personnel</b>	480 500,00 €
<b>Charges courantes</b>	222 395,00 €
<b>Charges financières</b>	12 400,00 €
<b>Charges exceptionnelles</b>	2 000,00 €
<b>Virement à section investissement</b>	421 328,00 €



## **Section Fonctionnement - recettes**

Produits des services du domaine et ventes (chapitre 70)

Cela correspond aux concessions du cimetière, aux redevances Orange et Enedis, à la mise à disposition du personnel pour le budget assainissement et la refacturation de la mise à disposition de l'animateur sportif à PBI + LAC.

Impôts et taxes – fiscalité locale (chapitre 73 et 731)

L'attribution de compensation de PBI a baissé du fait du transfert des charges d'entretien des chemins non répertoriés.

Dotations et participations (chapitre 74)

Cela représente toutes les dotations reçues de l'Etat (20 000 € de plus que l'année dernière), la récupération de la TVA (automatique depuis 2022, montant inconnu), la participation des autres communes pour les frais scolaires (Les Loges = 4 600€, Amayé sur Seulles = 1 150€, St-Pierre du Fresne = 10 450€ et La Vacquerie = 500€)...

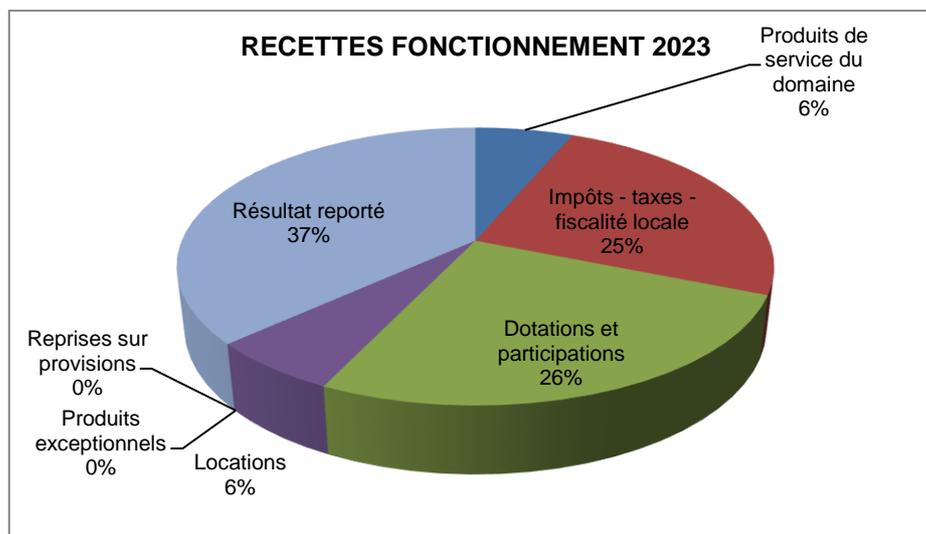
Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Ce sont les revenus générés par les locations des 2 salles et des gîtes, loyers des logements communaux, fermage ...

Les locations des gîtes sont en augmentation et c'est déjà complet sur juin-juillet-août.

Le report de résultat de 599 852,86€ permet l'équilibre du budget de fonctionnement.

BP ANNEE 2023	RECETTES FONCTIONNEMENT
<b>Produits de service du domaine</b>	103 500,00 €
<b>Impôts - taxes - fiscalité locale</b>	404 759,83 €
<b>Dotations et participations</b>	422 539,00 €
<b>Locations</b>	100 199,31 €
<b>Produits exceptionnels</b>	0,00 €
<b>Reprises sur provisions</b>	0,00 €
<b>Résultat reporté</b>	599 852,86 €



### **Section Investissement - dépenses**

Principaux postes de dépenses par opération :

Opération 101 (divers matériels mairie) : 41 000 €

- défense incendie : installation d'une poche d'eau de 120 m<sup>3</sup> prévue à Locqueville (21 730€),
- achat de matériels : taille-haies, groupe électrogène, remorque du tracteur,
- plan d'évacuation des bâtiments communaux à refaire, blocs de secours, extincteurs ...

Opération 116 (camping) : 10 000€ pour les frais d'études ANCT.

Opération 117 (centre de loisirs Vallée de Craham) : 35 000 € pour la sécurisation du bassin à poissons et les frais liés à l'installation du chalet.

Opération 118 (église) : 16 000€ pour le remplacement du récepteur du cadran du clocher et l'armoire de sécurité électrique du beffroi.

Opération 120 (voirie communale et réseaux) : 51 000€ pour un pont et aménagement de chemin au Quesnay, la pose de bordures au Mesnil de Benneville et la réfection du chemin communal du Château.

Opération 121 (aménagement du centre bourg) : 70 000€ pour les frais d'études. L'emprunt n'a pas encore été lancé car nous n'avons pas encore de devis.

Opération 125 (logements locatifs) : 30 000€

Des remplacements de VMC ont déjà été actés. Des devis sont en cours pour les travaux d'isolation du logement route de Sept Vents.

Opération 126 (centre d'accueil) : 6 000€ pour l'achat de matelas, tables pliantes et lave-vaisselle.

Opération 128 (école maternelle) : 6 000€ pour l'achat de tricycles et de rideaux pour le dortoir.

Opération 129 (salle polyvalente) : 10 000€ pour changer la porte d'entrée et les 3 fenêtres côté bar.

Opération 130 (école primaire) : 14 000€ pour l'installation de l'alarme, du visiophone et de stores dans les classes de CE2 et CM1.

Opération 131 (cantine scolaire) : 80 000€ pour les frais d'étude du projet de réhabilitation et d'extension de la cantine, l'achat d'un nouveau congélateur. Le diagnostic énergétique a confirmé que le bâtiment actuel est une passoire thermique.

Opération 132 (salle Edeline) : 3 000€ si besoin.

Opération 133 (terrain de foot) : 160 000€

Projet de terrain de foot à 5 en synthétique dans le cadre du Plan 5000 terrains de sport/JO 2024 : subvention à hauteur de 80% via la FFF et l'ANS (projet prévu entre la cantine et le terrain de tennis).

Le 2<sup>ème</sup> terrain acheté aux Celliers associés sera dans un 1<sup>er</sup> temps une plaine de jeux aménagée par des bénévoles.

### **Section Investissement - recettes**

Elles émanent des subventions, dotations et fonds divers, du virement de la section fonctionnement :

- total recettes réelles = 341 487,74€
- total recettes d'ordre = 423 180,00€
- solde d'exécution positif reporté = 37 972,96€
- restes à réaliser = 35 818,00€

Le budget est adopté par 13 voix « pour » et 1 abstention (M. KOSLOFF).

### **Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023**

Il est décidé de maintenir, pour l'exercice 2022, les taux d'imposition votés en 2022, soit :

- Taxe foncière (bâti) : 15,10 % + 22,10 % (part du Département) = 37,20 %
- Taxe foncière (non bâti) : 35,00 %
- Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 9,10%

### **Subventions aux associations**

Les associations cahagnaises ont déposé leur dossier de demande de subvention et se sont vues attribuer les sommes suivantes :

	Subvention versée en 2022	Proposition 2023
A.D.M.R LA PIERRE DIALAN	1 269, 00 €	1 300, 00 €
ADMR Petite Enfance Garderie	6573,71 €	8 578,10 €
Association des Parents d'Elèves de Cahagnes	650,00 €	650,00 €
Association Culture et Histoire de Cahagnes (ACHC)	400,00 €	1 400,00 €
Association Loisirs à Cahagnes (LAC) - bibliothèque	2 840,00 €	2 840,00 €
Club de l'Amitié	600,00 €	600,00 €
Comité de Jumelage Cahagnes Horsted Keynes	500,00 €	1 500,00 €
Comité des fêtes de Cahagnes	800,00 €	2 800,00 €
Coopérative de l'école maternelle	2 400,00 €	2 500,00 €
Coopérative de l'école élémentaire	5 100,00 €	5 100,00 €
Société de chasse communale	460,00 €	460,00 €

A noter que les Anciens combattants n'ont rien sollicité cette année. Le Comité de Jumelage a demandé une subvention exceptionnelle pour l'organisation d'un événement festif à l'occasion des 52 ans du jumelage, le 50<sup>ème</sup> anniversaire n'ayant pu être célébré en raison du Covid. L'ACHC a également demandé un soutien financier pour la réalisation d'un documentaire sur l'Exode de 1944.

Le Conseil municipal a décidé d'augmenter la subvention du Comité des fêtes compte tenu du rayonnement de la Fête de l'Ascension et du coût du feu d'artifice.

## GROUPE SCOLAIRE

### Projet de réhabilitation et d'extension de la cantine

Afin d'obtenir le maximum de subventions, le Conseil municipal a modifié l'intitulé du projet en « bâtiment à usage scolaire et associatif ».

Une demande de subvention DETR/DSIL 2023 ainsi qu'une demande au titre du Fonds Vert pour la partie réhabilitation, ont été adoptées à l'unanimité

Coût du projet estimé par le CAUE à 706 800 € HT :

- 389 000 € HT d'extension,
- 200 000 € HT de rénovation,
- 117 800 € HT d'études ;

Le plan de financement prévisionnel des travaux concernant la partie extension et les frais d'études est estimé à **506 800 € HT**.

Dépenses		Recettes	
Travaux HT :	389 000 €	Etat - DETR /DSIL :	202 720 €
Frais d'étude :	117 800 €	Fonds propres :	304 080 €
<b>Total :</b>	<b>506 800 € HT</b>	<b>Total :</b>	<b>506 800 € HT</b>

L'Etat est sollicité pour une subvention à hauteur de 40 % soit d'un montant de **202 720 €** dans le cadre de la DETR et/ou de la DSIL pour l'année 2023.

### Projet de fusion des directions

L'école maternelle et l'école élémentaire sont actuellement gérées par deux directions différentes. L'inspectrice de l'éducation nationale par intérim, a demandé à la mairie de choisir : garder deux directions différentes ou fusionner les deux écoles.

En effet, les écoles maternelles et primaires dépendent des communes.

Mme SIMON prend sa retraite en juin 2023 et le sujet avait déjà été évoqué au départ de M. BOUVIER.

L'équipe enseignante a été concertée. Elle a souligné l'aspect pédagogique et l'intérêt du maintien des deux écoles.

La fusion entraînerait la suppression d'un poste de direction.

Le conseil municipal s'est opposé majoritairement à cette fusion des 2 écoles.

## ENVIRONNEMENT

### Vallée de Craham

Eco pâturage : nous lançons un appel à candidature pour mettre des moutons, à titre gracieux, dans un espace clôturé au camping et à la lagune (station d'épuration). Si vous êtes intéressés, merci de contacter le secrétariat de la mairie pour de plus amples informations.

Chalet : suite à une erreur du prestataire dans la commande de la porte des WC, la pose va prendre du retard.

Voici quelques photos de l'avancée des travaux :



Bois : de nouveaux lots de bois vont être proposés à la vente. Une délibération sera prise au prochain conseil. Renseignements dans le prochain bulletin.

Bassin à poissons : 2 devis ont été reçus pour la sécurisation et un autre est en cours.

Recyclage : la structure en ferraille de l'ancien ponton va être utilisée pour délimiter un terrain de pétanque.

Chiens : nous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse dans le périmètre du site.

### **Composter, c'est pratique, c'est dans l'air du temps, c'est économiser !**

Votre taxe d'ordures ménagères est calculée selon le nombre de levées de vos bacs d'ordures ménagères, composter est le moyen le plus efficace pour diminuer votre facture.

Le saviez-vous ? La proportion de biodéchets collectés sur le territoire, c'est 42% en tout, dont 30% dans nos poubelles noires. À elle seule la collecte des biodéchets de Pré-Bocage Intercom représente 266 311 euros par an !

Le compost permet d'enrichir la terre des plantations florales, légumières ou fruitières, gratuitement, localement et naturellement. Autant en profiter.

Contactez le SEROC pour réserver votre composteur : <http://seroc14.fr/reserver-mon-composteur/>

**COMPOSTER,  
C'EST SIMPLE !**

**15€**

**RÉCUPÉREZ VOTRE COMPOSTEUR !**  
STOCKS LIMITÉS

[www.seroc14.fr](http://www.seroc14.fr)

## *Les Infos* **MUNICIPALES**

### **INSCRIPTION ECOLES POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2023**

Les enfants concernés par cette inscription sont ceux entrant :

- en petite section de maternelle : uniquement les enfants nés en 2020,
- en CP
- dans les autres classes pour les nouveaux arrivants sur le regroupement scolaire.

**Étape 1** : INSCRIPTION A LA MAIRIE DE CAHAGNES, muni de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile, d'une dérogation (si nécessaire), d'un certificat de radiation (si inscription dans une autre école l'an dernier)

**Étape 2** : ADMISSION PAR LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE CAHAGNES après avoir reçu votre certificat d'inscription de la mairie.

## COMMÉMORATION

### **Cérémonie du 8 mai : commémoration de la Victoire du 8 mai 1945**

La cérémonie a eu lieu en présence de quelques membres représentant les anciens combattants, des habitants, des élus du conseil municipal et du conseil municipal des jeunes. M. le Maire des Loges était également présent.

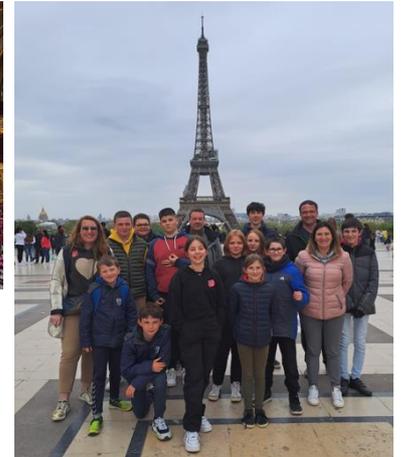
Après la messe, lecture a été faite, par le maire, du message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants. La liste des morts pour la France de la commune a été lue par 2 jeunes du CMJ.



## CMJ

### **Visite du Sénat le mercredi 26 avril** avec le CMJ des Monts d'Aunay

Au programme : balade en bateau-mouche, pique-nique dans les jardins du Luxembourg, visite du Sénat, tour sur les Champs Elysées et goûter au Trocadéro pour clôturer la journée avant un retour à 22h.



### **Le CMJ organise une journée nettoyage au plan d'eau de la Vallée de Craham le dimanche 02 juillet toute la journée à partir de 9h00.**

Inscription au 06.58.66.82.87

Apportez vos outils.

Le Comité de Jumelage préparera le barbecue et vendra des sandwichs sur place.

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

Lorsque vous avez des demandes particulières à faire, nous vous remercions de ne pas interpellier les employés communaux que vous croisez dans la commune. En effet, ils n'auront pas systématiquement les réponses à vous apporter. Nous vous invitons à appeler le secrétariat de mairie sur les heures d'ouverture ou pour les urgences à contacter directement les élus référents aux numéros indiqués en bas de la première page de ce bulletin.

## CIVISME :

### **→ Nettoyage de routes**

Il vous est rappelé de bien vouloir nettoyer les routes, et ce tout au long de l'année. Toutes substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publique ou d'incommoder les usagers de la route doivent être retirées de la voie par leur auteur dans les meilleurs délais.

Et plus particulièrement, il est demandé de nettoyer régulièrement les routes pendant toute la durée d'un chantier et d'en informer les automobilistes par la pose de panneaux de signalisation.

## → **Bruit**

Afin de respecter la tranquillité de chacun, nous sollicitons votre bienveillance pour respecter l'arrêté préfectoral indiquant les horaires pendant lesquels vous pouvez effectuer des travaux sonores :

- De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi inclus,
- De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis,
- De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

## CONCOURS PHOTOS

Libérez votre créativité grâce à notre concours photo !

Participez à l'illustration du guide pratique 2024 en nous envoyant vos plus belles photos de Cahagnes.

🏆 Les photos représentant notre commune, les plus belles ou originales, seront publiées dans l'agenda 2024 qui est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Cahagnes.

Pour participer, faites-nous parvenir vos photos et votre accord de publication par mail à [mairie@cahagnes.fr](mailto:mairie@cahagnes.fr) avant le 15 juin 2023.



## DATES À RETENIR

- Prochain conseil : **6 juin**
- Journée nettoyage au plan d'eau et à la Vallée de Craham : **02 juillet** organisée par le CMJ

**Sophro'balade « lâcher prise »** : samedi 3 juin à 10h30, vendredi 4 juillet à 11h00 et samedi 26 août à 10h30 à la Vallée de Craham

Plus de renseignements sur facebook : aimie sophrologie

ou sur son site internet : <https://aimiesophrologie.wixsite.com/my-site/courses>).

**Kermesse des écoles : dimanche 25 juin**, activités l'après-midi trampoline, structure gonflable, jeux divers et stands buvette, barbe à papa...

Repas sur commande le midi, bulletin d'inscription distribué aux écoles ou disponible prochainement sur la page Facebook de l'APE.

## **Ouverture au public du manoir d'Aubigny**

- Dates d'ouverture : du samedi 01 juillet au mercredi 26 juillet et du jeudi 24 août au mercredi 06 septembre.

- Horaires : de 09H00 à 12H30 et de 14H30 à 17H00.

- Prix : 4 euros par personne

- Parties ouvertes à la visite : le parc ainsi que les intérieurs du château.



# Le mot des assos

## Le Club de l'Amitié

Le club de l'amitié vous invite à participer à son premier loto, le **dimanche 11 juin**, loto animé par CHRIS ANIMATION (06.79.72.64.55).

Le loto sera accompagné d'une tombola.

Le loto et la tombola représentent un montant de 3 300 Euros, répartis en bons d'achats (1 500 Euros) et divers lots dont un balai rechargeable TORNADO d'une valeur de 170 Euros, un balai vapeur 150 Euros et bien d'autres lots.

Le premier lot du loto est un bon d'achat de 400 Euros.

Restauration sur place : formule Sandwich – chips – 1 crêpe ou 1 part de gâteau – 1 boisson

**CAHAGNES**  
**SUPER LOTO**  
**DIMANCHE 11 Juin**

 **SALLE POLYVALENTE**  
Ouverture des portes à 12h30 – Début des jeux à 14h00

**1500 € EN BONS D'ACHATS-REPAS AU RESTAURANT-PANIER GARNI ET DE NOMBREUX AUTRES LOTS**

**RESERVATION AU :**  
**06 79 72 64 55**

**SMS CONSEILLE**  
**Organisé par le club DE L'Amitié de Cahagnes**  
**Animé par CHRIS ANIMATION**  
Buvette et restauration sur Place  
Notre formule à 5 € (Sandwich - chips - 1 crêpe ou 1 part gâteau - 1 boisson)  
Nous adapterons le protocole sanitaire suivant les directives gouvernementales et préfectorales.  
Ne pas jouer sur la voie publique.

**LOTO PLUS - LOTO PERSO - TOMBOLA**

**VENEZ FÊTER LA LIBERATION**  
**ET LES 30 GLORIEUSES**

Entrée 25€ Soirée dansante

Le samedi 17 juin 2023, 19h30, à la salle des fêtes de CAHAGNES

Apéro, Buffet Froid Venez costumés comme à l'époque!

Soirée organisée par l'Association Culture et Histoire de CAHAGNES, ACHC, pour le financement et la promotion du film documentaire « L'EXODE 1944 »

RESERVATION avant le 1er juin auprès de Sandrine DUHAMEL: 06 34 87 76 45



ACHC Association Culture et Histoire de CAHAGNES  
CAHAGNES un village qui raconte son Histoire  
[www.cahagnes.fr](http://www.cahagnes.fr)

## Association ACHC

Venez fêter la libération et les 30 glorieuses le **samedi 17 juin** à 19h30 à la salle polyvalente.

Soirée organisée par l'Association Culture et Histoire à Cahagnes, pour le financement et la promotion du film documentaire « L'exode 1944 ».

Entrée : 25 € - Soirée dansante - Apéro et buffet froid -

Venez costumé comme à l'époque

Réservation avant le 01 juin au 06.14.87.76.45.

## Le Comité de Jumelage

Visite des anglais d'Hosted-Keynes du 28 Avril au 1er Mai 2023 : Le comité de jumelage de Cahagnes a reçu pendant le dernier week-end d'avril ses amis du village de Horsted-Keynes dans le Sussex.

Pour cause de Covid-19, 4 années s'étaient écoulées depuis la dernière visite en 2019 et nous avons à cœur de commémorer même avec 2 ans de retard le cinquantenaire de notre jumelage communal.

Le renouveau s'est concrétisé avec la venue de 3 nouvelles familles anglaises et la participation de 7 nouvelles familles françaises avec des enfants.

Les jeux organisés le dimanche après-midi avec le Conseil municipal des jeunes ont aussi permis de partager ce moment avec succès avec des jeunes de la commune.

En rappel du lien presque millénaire entre les 2 villages, le thème de la visite était « 1066 : le retour » avec une visite guidée de Bayeux et du musée de la tapisserie.

Une soirée déguisée mémorable, à la salle Edeline relookée pour l'occasion en salle de banquet médiéval, a clôturé cette visite en beauté.



# L.A.C centre aéré d'été

## PROGRAMME DES GRANDS : DE 11 A 15 ANS

ATTENTION, les inscriptions concernent les enfants passant en bème en sept. 2023 jusqu'aux enfants scolarisés en 3<sup>ème</sup> (24 enfants maxi par semaine).

**Du lundi 10 au jeudi 13 juillet :**  **Camp CANOË-KAYAK / TIR**  
A L'ARC à Pont d'Ouilly. (Feu de camp, soirée barbecue, tournois

 sportifs...)

**Du lundi 17 au vendredi 21 juillet :**  **Camp MER / CHAR A**  
**VOILE** 

à Bréhal au camping la Vanlée (50). (Jeux de plein air, piscine, plage...)

**Du lundi 24 au vendredi 28 juillet :**  **Camp ESCALADE /**  
**PARCOURS AVENTURE & VTT** à Clécy au camping Les Rochers des  
Parcs. 

**Du lundi 31 juillet au vendredi 4 août :**  **Camp VILLE** à Bayeux  
au camping les Bords de l'Aure.  (Centre aquatique, Laser Game,  
Cinéma, Shopping à Caen, soirée pizza...)

**ATTENTION : les enfants partent dès le lundi matin et rentrent le**  
**vendredi pour 17h.**

**Pensez à prévoir des tentes pour les enfants !!!** Sur chaque camp, la  
vie en collectivité est aussi très importante (montage et démontage du  
camp, cuisine, vaisselle...)

## TARIFS POUR 1 SEMAINE / ETE 2023

Tarifs à la semaine	Petits/Moyens (5 jours au centre) 3/12 ans	Petits/Moyens (4 jours au centre) 3/12 ans
QF inf ou égal à 620	70 €	56 €
QF entre 621 et 900	75 €	60 €
QF entre 901 et 1399	80 €	64 €
QF sup à 1400	90 €	72 €

Tarifs à la semaine 11/15 ans	GRANDS Mini-camp de 5 jours Cahagnes / Les Loges	GRANDS Mini-camp de 4 jours Cahagnes / Les Loges	GRANDS Mini-camp de 5 jours territoire de PBI	GRANDS Mini-camp de 4 jours territoire de PBI
QF inf ou égal à 620	85 €	68 €	130 €	104 €
QF entre 621 et 900	95 €	76 €	135 €	108 €
QF entre 901 et 1399	105 €	84 €	140 €	112 €
QF sup à 1400	115 €	92 €	150 €	120 €



**CENTRE AERE « LES PETITS MONSTRES RIGOLOS »**  
(Du lundi 10 juillet au vendredi 4 août 2023)

Le centre est organisé par l'association Loisirs A Cahagnes, subventionné par l'Intercom du Pré Bocage et dirigé par Joachim HAY. Les enfants sont encadrés par 10 animateurs diplômés du BAFA. Le centre se déroule dans l'école maternelle et l'école élémentaire. Les repas sont pris à la cantine scolaire. L'accueil du matin a lieu de 9h à 9h30 et le départ du soir s'effectue de 17h à 17h30 après le goûter (fourni par le centre).

Une garderie assurée par les animateurs est possible : le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h30 à 18h30.

Les inscriptions auront lieu le samedi 13 mai, de 10h à 12h, à la base de loisirs de Cahagnes (en face du stade municipal).

Au moment des inscriptions, un acompte de 50 € par semaine sera demandé. La différence de tarifs entre les enfants de Cahagnes/Les Loges et les enfants du reste du territoire de Pré Bocage Intercom est un choix de l'association LAC.

Il sera obligatoire de présenter votre quotient familial (délivré par la CAF) pour déterminer le coût du séjour. Les chèques-vacances sont acceptés.

INFO : Possibilité pour certains enfants de rester au centre à Cahagnes : laisser le choix à des enfants (de 11 à 13 ans) de partir en mini-camp à la semaine chez « les Grands » ou de continuer à fréquenter le centre à la journée.

**THEMES ET SORTIES DES PETITS (de 4 à 6 ans) & DES MOYENS**  
(de 7 à 12 ans)



Du lundi 10 au jeudi 13 juillet : « TOUS A VOS PINCEAUX ! »

Activités : Création d'un logo, Réalisation d'une fresque murale du

centre de loisirs, Préparation de l'inauguration avec les parents.



Du lundi 17 au vendredi 21 juillet : TOUS A L'AVENTURE, ON

S'AMUSE DANS LA NATURE !



MOYENS : MINI-CAMP de 4 jours / 3 nuits à Pont d'Ouilly :

Initiation au tir à l'arc & au canoé-kayak, randonnées. Jeux dans les bois. Vie du camp : montage/démontage/cuisine...



PETITS : Activités : Collecte de végétaux, Fabrication d'un livre du toucher, Blind test... Possibilité d'un mini-camp d'une nuit à l'école de Cahagnes.



Sorties à la forêt & au Village Enchanté de Bellefontaine.

Du lundi 24 au vendredi 28 juillet : ON VA TROP SE MARÉE !

Activités : Fresque sur l'eau, Olympiades marines, Bricolage divers... Possibilité d'un mini-camp d'une nuit à l'école de Cahagnes.



Sortie à la Cité de la Mer à Cherbourg.



Du lundi 31 juillet au vendredi 4 août : C'EST REPARTI SOUS



LE CHAPITEAU !

Avec la Compagnie du Gros Nez Rouge : Découverte et initiation à la jonglerie, aux acrobaties, à l'art clownesque, à l'équilibre sur objets...

Elaboration d'un spectacle présenté par les enfants en fin de semaine sous le chapiteau devant les parents et amis.